

Aéroport de La Réunion Roland Garros

Une reprise progressive du trafic sous contrôle

Les équipes de l'aéroport Roland Garros sont mobilisées pour accompagner dans les meilleures conditions la reprise progressive du trafic aérien. 20 rotations entre Paris et La Réunion sont assurées par les compagnies aériennes, cette semaine. Ce nombre sera porté à 25 la semaine du 6 juillet.

Pour rappel, l'obligation de justifier un motif impérieux pour voyager entre la métropole et La Réunion est levée dans les deux sens et la capacité des avions n'est plus restreinte dans le sens métropole-Réunion depuis le 22 juin.

Le rythme de rétablissement de la desserte aérienne entre la métropole et La Réunion après la levée de l'état d'urgence sanitaire, le 10 juillet, n'est pas encore connu. Concernant le trafic régional, les vols commerciaux avec Mayotte ont repris, avec pour l'instant, une liaison hebdomadaire vers l'île de La Réunion avec, pour les voyageurs, la nécessité de justifier d'un motif impérieux.

Sécurité sanitaire maintenue à un niveau élevé dans l'aérogare

Depuis le samedi 27 juin, si les restrictions d'accès à l'aérogare passagers sont levées, les mesures de précaution sanitaires mises en œuvre depuis le 12 mai, après le déconfinement de l'île, restent toutefois en vigueur. Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'aéroport. Dans les files d'attente, le public est invité à respecter une distanciation physique d'au moins un mètre, matérialisée par une signalétique renforcée. La Société Aéroportuaire appelle à la responsabilité de chacun et au respect de ce dispositif, garant d'un voyage en toute confiance.

Du hall public aux passerelles d'embarquement, des distributeurs automatiques de gels hydro-alcooliques sont mis à disposition et l'ensemble des zones sensibles et des surfaces sur le parcours passagers, sont très régulièrement désinfectées et nettoyées par une équipe dédiée.

Ces mesures s'appliquent de la même manière aux arrivées des vols et dans la salle de livraison des bagages. Le protocole du corridor sanitaire instauré à l'arrivée depuis le 9 juin reste en vigueur. Les passagers sont notamment invités à réaliser un test covid-19, 72 heures avant leur départ de Paris. Si ce test est négatif, ils bénéficient d'une procédure accélérée d'accueil à La Réunion, en empruntant une file distincte des passagers n'ayant pas réalisé de test. Ils doivent ensuite respecter une quarantaine allégée, pendant 7 jours dans un lieu de leur choix. Les passagers qui n'ont pas été testés avant leur départ suivent un parcours plus long en salle d'arrivée et doivent ensuite respecter une quatorzaine stricte dans un lieu dédié ou à domicile. Aux côtés des compagnies aériennes et des services de l'Etat, la Société Aéroportuaire déploie d'importants moyens pour permettre le bon fonctionnement du dispositif et assurer une circulation fluide et sécurisée au sein de ses installations. Des caméras thermiques seront ainsi déployées prochainement sur le circuit des passagers à l'arrivée.

Toutes les mesures de sécurité sanitaire mises en œuvre par l'aéroport Roland Garros sont conformes aux exigences définies ensemble par les aéroports français et européens au cours des dernières semaines. En même temps qu'elle prépare la relance de son activité, la Société Aéroportuaire participe aux travaux de l'Union des Aéroports Français sur la reprise coordonnée du trafic aérien, avec pour priorité absolue la sécurité des passagers et des personnels.

Accès du public dans le terminal et réouverture des commerces et restaurants

Dans l'aérogare, les commerces, bars et points de restauration reprendront progressivement leur activité. Depuis ce week-end, les restaurants Bon Vol et les boutiques Relay ont rouvert, dans le terminal, désormais accessible au grand public, comme en salle d'embarquement. C'est également le cas de l'espace de ventes hors taxe Aelia Duty Free, du stand de produits locaux Soleil Réunion et de la bijouterie Narsy en salle d'embarquement, ainsi que du food-truck Case à pains devant l'aérogare. La reprise de la desserte de l'aérogare par le réseau Car Jaune et Aérobus est d'autre part effective depuis le 19 juin.

Contact info : Communication- Michèle Lebon au 0692 03 50 80